



HAL
open science

Montaigne : une maison, un livre

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. Montaigne : une maison, un livre. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2009, CIX (4), pp.797-808. 10.3917/rhlf.094.0797 . halshs-01011813

HAL Id: halshs-01011813

<https://shs.hal.science/halshs-01011813>

Submitted on 24 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Montaigne : une maison, un livre

« Montaigne », autrement dit « Montagne », est nom de terre : « ma maison est juchée sur un tertre, comme dit son nom »¹. Terre et maison tiennent en effet leur nom du relief de ce Périgord finissant, d'où l'on descend vers Castillon et la Dordogne, parmi les bois et les vignes, à l'est de Libourne et de Saint-Emilion². Le nom s'est communiqué à la lignée de ceux qui, nés marchands, ont su y vivre noblement, puis à celui qui, descendant de cette lignée et habitant la maison forte, s'est incarné dans un livre « consubstantiel à son auteur » et « membre de [sa] vie »³. Grâce à cet unique livre au titre singulier, le toponyme devenant à terme nom d'auteur, la métamorphose familiale s'est poursuivie bien au-delà d'une simple ascension sociale. Commun, puis propre, ce nom de « Montaigne », longtemps prononcé, voire écrit « Montagne »⁴, se suffit aujourd'hui à lui-même, délesté du prénom et de la particule. L'histoire littéraire et la pratique scolaire, au terme d'une décantation au moins séculaire, font accéder à leur panthéon ceux qu'elles élisent en les désignant par le nom seul, ou le surnom : Rabelais, Voltaire, Chateaubriand, etc.

Montaigne est pourtant né Eyquem, ainsi que l'indique, en latin, la note de son *Ephéméride* signalant sa naissance, à la date du 28 février 1533⁵ : « Hoc [d]ie circiter horam undecimam ante meridiem natus est petro ~~Eiquemio~~ M[o]ntano & Antonina Lopessia nobilibus par[en]tibus Michael ~~Eiquemius~~ Montanus in confiniis Burdigalensium et Petragor[en]sium in domo paterna [...] » Parents nobles, confins du Bordelais et du Périgord, maison paternelle. La note est de sa main, ainsi que la double biffure qui supprimera plus tard, par deux fois, le patronyme roturier « Eiquemius, Eiquemio ». Sur le même document à caractère seigneurial et familial, on observe une correction identique à la page du 29 septembre : « l'an 1495 naquit pierre ~~eyquem~~ de montaigne mon pere a montaigne ». Double trait sur l'« eyquem » paternel, pourtant conservé quand il s'agit de l'oncle, à la page du 9 septembre : « l'an 1571 sus les deuës heures apres midi ~~ma~~ françoëse de la chassaigne ma fame s'accoucha a montaigne de ma fille Leonor deuxiesme enfant de nostre mariage que pierre eyquem de montaigne sieur de Gauiac mon oncle & Leonor ma seur batisarent ». Si le père de Michel fut le premier à porter le nom de la terre où il était né, Michel lui-même est ainsi le premier à se délester du nom roturier que le père avait laissé accolé à son nom noble. Les pages de titre successives des *Essais* enregistreront ce changement, qui n'est pas de pure commodité.

¹ *Les Essais* (désormais *E.*), éd. J. Balsamo, M. Magnien et C. Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, 2007, III, 3, p. 870. Cette nouvelle édition de la « Bibliothèque de la Pléiade » prend pour texte de base celui de l'édition posthume de 1595.

² Propriété privée inscrite aux Monuments historiques et principal vestige de l'ancienne demeure de l'écrivain, la « Tour historique de Montaigne » (voir son site internet, ainsi que celui de la Société Internationale des Amis de Montaigne) reçoit aujourd'hui environ 12000 visiteurs par an. Le château lui-même a été entièrement rebâti après l'incendie de 1885. Tout près se trouve le village de Saint-Michel-de-Montaigne, dont l'église romane reçut en sépulture le corps de Pierre de Montaigne et le cœur de son fils Michel (tombeau aux Feuillants, à Bordeaux).

³ *E.*, II, 18, p. 703-704 : « Me peignant pour autrui, je me suis peint en moy, de couleurs plus nettes, que n'estoyent les miennes premières. Je n'ay pas plus fait mon livre, que mon livre m'a fait. Livre consubstantiel à son auteur : D'une occupation propre : Membre de ma vie : Non d'une occupation et fin, tierce et estrangere, comme tous autres livres. »

⁴ Dans une note destinée à l'imprimeur, au début de l'Exemplaire de Bordeaux, exemplaire des *Essais* de 1588 où l'auteur préparait de sa main l'ultime édition de son livre, lui-même veut qu'on écrive « Montaigne ». Ce rappel suffit à montrer que la prononciation du nom devait être proche de « Montagne » (avec nasale *gn* plus ou moins mouillée), graphie dont on use parfois aux XVIII^e et XIX^e siècles.

⁵ Voir, à cette date, le fac-similé des notes à caractère familial et seigneurial consignées par Montaigne sur son *Ephemeris historica* de Michael Beuther (Paris, M. Fezandat et R. Granjon, 1551), édité et commenté par Jean Marchand, *Le Livre de raison de Montaigne*, Paris, Compagnie française des arts graphiques, 1948. Préparant un ouvrage qui rassemblera tous les autographes connus de Montaigne, je reproduis cependant ici et plus loin mes propres transcriptions, avec biffures, repentirs et éventuelles restitutions (entre crochets), mais en développant les *tilde* de nasalisation et autres abréviations.

Lorsque Pierre Eyquem de Montaigne meurt, en 1568, son fils hérite de la terre et des armes, mais c'est seulement en 1571, comme l'indique une inscription murale célèbre⁶, qu'il s'installe vraiment dans la maison fortifiée par ce père dont il dit qu'il « aimait à bastir ». Tel n'est pas le goût de l'héritier qui se contentera, quant à lui, de consolider tel mur « mal dolé » ou de rêver d'un « proumenoir », c'est-à-dire d'une galerie à la mode, dont la réalisation demanderait, selon lui, trop de « soin » (*i.e.* souci) et certes trop de « despense »⁷. Quant au « mesnage », c'est-à-dire à l'exploitation de ses terres, il se contente sans doute d'en superviser d'assez loin la bonne marche, prêt à la confier à un gendre, soucieux seulement de ne pas dilapider l'héritage reçu pour le transmettre intact à la descendance mâle qu'il a longtemps espéré de sa femme et qu'il n'attend plus, au terme de sa vie, que de sa seule fille survivante. Pour y vivre « securus » (*i.e.* « sans souci ») et « in doctarum virginum sinus » (*i.e.* « blotti au giron des Muses »), comme le dit l'inscription déjà mentionnée, tout au plus fait-il réaménager une tour ronde flanquée d'un pavillon rectangulaire, qui surplombe le porche d'entrée de la maison forte : décoration de la chapelle au rez-de-chaussée, aménagement d'une chambre avec annexe au premier étage, installation d'une bibliothèque et de sa suite au second. Là se trouvent livres, peintures murales et sentences peintes au plafond, qui font de ce lieu son endroit de prédilection, à usage proprement privé, dans la compagnie fantomatique d'Etienne de la Boétie auquel est dédié cet espace quasi sacré, comme un temple de l'amitié. De là cependant, en *dominus* avisé, il peut voir tout ce qui se passe à l'intérieur et aux abords de sa maison, car les fenêtres s'ouvrent sur les quatre points cardinaux.

C'est aussi là qu'il commence à écrire ses *Essais*, vers 1571-1572, donc peu après l'installation de la tour. Entre le livre et la demeure s'établit dès lors un lien étroit, de cette date à la mort de l'auteur, en 1592, même si celui-ci est bien souvent à cheval sur les routes de Guyenne et de France, voire d'Allemagne, de Suisse ou d'Italie. C'est ce lien intime entre l'œuvre et la maison que je voudrais explorer, à partir de ce que le visiteur peut encore constater quand il se rend « chez Montaigne » et que le lecteur peut entrevoir pour peu qu'il lise les *Essais* avec un peu d'attention. J'espère ainsi mettre en lumière le rôle que joue la maison dans la conception et l'élaboration du livre, dont elle installe la possibilité à partir des années 1571-1572, au point qu'on pourrait dire, je crois : pas de livre de Montaigne sans maison de Montaigne.

Sur l'état des lieux et sur les relations laissées par divers visiteurs depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle, qui permettent de préciser ce qu'on peut seulement deviner aujourd'hui, mais aussi, parfois, d'imaginer à partir de leurs descriptions tel décor disparu, on pourra consulter la thèse et l'un des articles que j'ai consacrés à ces sujets⁸. L'historienne Anne-Marie Cocula et

⁶ Inscription restituée et traduite par mes soins à la suite des *Essais* dans l'édition de référence (voir note 1), p. 1315.

⁷ Mots empruntés à la longue description de la tour et de la « librairie » sur laquelle s'achève le chapitre « De trois commerces » (*E.*, III, 3, p. 869-871). Publié en 1588, ce texte a été par la suite enrichi de quelques développements, durant les quatre ans où Montaigne a séjourné davantage en ces lieux. Voir aussi *E.*, III, 9, p. 995 : « Mon pere ay moit à bastir Montaigne, où il estoit nay : et en toute cette police d'affaires domestiques, j'ayme à me servir de son exemple, et de ses règles ; et y attacheray mes successeurs autant que je pourray. Si je pouvois mieux pour luy, je le feroys. Je me glorifie que sa volonté s'exerce encores, et agisse par moy. Jà Dieu ne permette que je laisse faillir entre mes mains, aucune image de vie, que je puisse rendre à un si bon pere. Ce que je me suis meslé d'achever quelque vieux pan de mur, et de renger quelque piece de bastiment mal dolé, ç'a esté certes, regardant plus à son intention, qu'à mon contentement. Et accuse ma faineance, de n'avoir passé outre, à parfaire les commencements qu'il a laissez en sa maison : d'autant plus, que je suis en grands termes d'en estre le dernier possesseur de ma race, et d'y porter la dernière main ».

⁸ A. Legros, *Essais sur poutres. Peintures et inscriptions chez Montaigne*, Paris, Klincksieck, 2000 (rééd. 2003), 548 pages, 40 illustrations (l'ouvrage comprend une édition critique des sentences peintes et autres inscriptions de la tour de Montaigne, p. 277-418). *Id.*, « "Visite à Montaigne" au XIX^e siècle : petite histoire d'un genre méconnu », *Montaigne Studies*, XII, 2000, p. 185-208. Cet article permet de voir comment la « visite » à Montaigne, lieu et homme, a pu bénéficier, à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, de l'engouement pour les maisons d'écrivains tels que Rousseau, Voltaire, Goethe, mais aussi d'esquisser, à partir d'un cas particulier, une micro-histoire du regard, les visiteurs

moi-même préparons actuellement un ouvrage (*Montaigne aux champs*) qui insérera certaines de ces données dans un cadre d'histoire nationale et régionale. De ces travaux, ne seront retenus ici que ce qui importe à mon propos du jour, d'orientation littéraire, sorte de visite guidée où lieu et livre tendent à se confondre à la faveur d'une couture micro-biographique.

* * *

Gagnons d'abord ce « tertre » où est « juchée » la maison de l'écrivain. Appelé « montaigne » par les gens du lieu depuis un temps immémorial, ce « tertre » pâlit devant ces montagnes plus hautes, les Pyrénées voisines, auxquelles l'auteur des *Essais* pense peut-être lorsqu'il dit, parlant du vertige comme d'une force supérieure à toute « sagesse philosophique » : « J'ay souvent essayé [*i.e.* éprouvé] cela, en noz montaignes de deçà, et si [*i.e.* pourtant] suis de ceux qui ne s'effrayent que mediocrement de telles choses, que je ne pouvoy souffrir la veue de cette profondeur infinie, sans horreur et tremblement de jarrets et de cuisses »⁹. Ou encore, lorsqu'il constate la relativité des lois et des cultures, en des termes dont Pascal se souviendra : « Quelle verité est-ce que ces montaignes bornent, mensonge au monde qui se tient au delà ? »¹⁰ Ou même, quand il se contente d'ajuster l'Évangile à son discours dans une phrase où son propre nom et sa personne semblent engagés : « Si nous avions une seule goutte de foy, nous remunerions les montaignes de leur place, dict la saincte parole »¹¹.

A Montaigne même, fort modeste éminence, nul vertige, pas même métaphysique. Il faut monter au deuxième étage de la tour si l'on veut prendre quelque altitude, en gravissant un escalier raide et étroit dont le propriétaire d'alors appréciait l'exercice qu'il lui donnait, en même temps qu'il lui savait gré d'éloigner la « presse » conjugale, filiale et civile. Il retrouvait au logis sa femme et sa fille pour le moins, mais aussi, dans une aile, sa mère, donc à l'occasion ses oncles et tantes, frères et sœurs, neveux et nièces, pour ne rien dire des voisins en visite, nobles ou paysans, et de ses gens (une centaine sur la propriété). Ici campagnard (mais encore très citadin à Bordeaux, où il gardait la maison bourgeoise de famille et pensa faire construire un bâtiment plus imposant), ce gentilhomme ne pouvait délaissier entièrement son « mesnage », autrement dit la « gestion de sa maison » (en grec *oikonomia* > économie), sorte de moyenne entreprise à vocation agricole sur laquelle il garde un œil au moment même il se retire dans sa tour pour jouir d'un moment de solitude lettrée : « Chez moy, je me destourne un peu plus souvent à ma librairie, d'où, tout d'une main, je commande mon mesnage : Je suis sur l'entrée, et vois sous moy, mon jardin, ma basse cour, ma cour, et dans la plus part des membres de ma maison. »¹² Le regard porte plus loin encore : au bout de l'allée qui conduit au village et, de l'autre côté, jusqu'au château du petit frère, Bertrand de Mattecoulon, en survolant les bois de Cour où, en 1584, le seigneur de Montaigne,

successifs ayant relevé un nombre croissant de sentences peintes au plafond de la « librairie », de 1770 à 1861, date à laquelle deux « antiquaires » devaient établir un catalogue durable des sentences. Cette liste fait encore autorité, même s'il faut désormais lui ajouter une dizaine de sentences grecques et latines que j'ai eu le bonheur de découvrir et d'identifier. On voudra bien se reporter à mes *Essais sur poutres*, *op. cit.*, pour une histoire plus détaillée de ces visites, textes à l'appui, ainsi que pour toutes les enquêtes que ce travail m'a amené à conduire (histoire du décor, histoire du livre, modèles épigraphiques et typographiques, étude philologique et littéraire, analyses de laboratoire, campagnes de restauration partielle, etc.), pour répondre à mes propres doutes *a priori* sur l'authenticité et la datation de ces inscriptions (voir en particulier p. 251-257).

⁹ *E.*, II, 12, p. 631-632.

¹⁰ *Ibid.*, p. 615.

¹¹ *Ibid.*, p. 462.

¹² *E.*, III, 3, p. 869.

recevant le roi de Navarre et sa suite, fit « élancer » un cerf pendant deux jours, comme il l'indique sur son *Ephéméride*¹³ à la date du 19 décembre. De quoi illustrer un peu ce que l'auteur des *Essais* laisse seulement deviner des négociations qu'il mena entre les « princes » des deux partis...

Navarre, qui venait de remporter sur Joyeuse et l'armée du roi la bataille de Coutras, coucha, dit-il en même page, dans sa chambre. Sans doute dans le logis aujourd'hui disparu où se trouvait aussi la « salle » dans laquelle Montaigne reçut un jour un visiteur mal intentionné : « Un quidam delibera de surprendre ma maison et moy. Son art fut, d'arriver seul à ma porte, et d'en presser un peu instamment l'entrée. Je le cognoissois de nom, et avois occasion de me fier de luy, comme de mon voisin et aucunement [*i.e.* un peu] mon allié. Je luy fis ouvrir comme je fais à chacun. »¹⁴ L'intention était de prendre ainsi, par ruse, possession de cette « maison armée » qui pouvait avoir quelque utilité en temps de guerre civile : tours d'angle, courtines crénelées, bretèche, archères, et cette petite cour, sorte de sas défensif, où l'assaillant se trouvait pris sous des tirs croisés, entre chemin de ronde et canonnière à hauteur d'homme... Tel avait été le dessein de Montaigne le père, qui avait obtenu de l'archevêque de Bordeaux, son suzerain, le droit de fortification. Montaigne le fils voit les choses autrement : « Entre tant de maisons armées, moy seul, que je sçache, de ma condition, ay fié purement au ciel la protection de la mienne »¹⁵. Au ciel, certes, mais comme le signale aussi le titre du chapitre où se trouve l'anecdote, à sa propre « phisionomie », dont la franchise et la sérénité amena le chef de la troupe, impressionné, à se retirer de lui-même.

La grande cour carrée dont il vient d'être question, Montaigne l'évoque de façon plus paisible quand, parlant de sa bibliothèque, il déclare : « Ma librairie, qui est des belles entre les librairies de village, est assise à un coin de ma maison : s'il me tombe en fantasia chose que j'y vueille aller chercher ou escrire, de peur qu'elle ne m'eschappe en traversant seulement ma cour, il faut que je la donne en garde à quelqu'autre. »¹⁶ La phrase se trouve dans l'édition de 1580. Elle laisse assez entendre qu'à cette époque l'auteur habite plutôt au logis et que ses séjours à la tour sont encore assez brefs. Mais c'est là qu'il a ses papiers et ses livres, et c'est aussi là qu'il écrit. Non sans avoir recours à un secrétaire, auquel, selon toute vraisemblance, il a d'abord commencé à dicter ses *Essais* : « Un valet qui me servoit à les escrire soubz moy, pensa faire un grand butin de m'en desrober plusieurs pieces choisies à sa poste [*i.e.* guise]. Cela me console, qu'il n'y fera pas plus de gain, que j'y ay fait de perte. »¹⁷ La lecture même lui est parfois pénible : « J'ay la veue longue, saine et entiere, mais qui se lasse aisément au travail, et se charge : A ceste occasion je ne puis avoir long commerce avec les livres, que par le moyen du service d'autruy. »¹⁸ Il faut avoir ces phrases en tête quand on lit, à la fin du chapitre « De trois commerces », la fameuse déclaration de 1588 qui précède la description de la « librairie » : « Là je feuillète à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pieces descousues : Tantost je resve, tantost j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voicy. »¹⁹ Solitude, mais de gentilhomme,

¹³ Voir *supra*, note 5.

¹⁴ *E.*, III, 9, p. 1107.

¹⁵ *E.*, II, 15, p. 655.

¹⁶ *E.*, II, 17, p. 689 (texte identique à celui de 1580, aux graphies et signes de ponctuation près).

¹⁷ *E.*, II, 37, p. 796.

¹⁸ *E.*, II, 17, p. 691.

¹⁹ *E.*, III, 3, p. 869-870.

parfois assisté d'un valet ou d'un secrétaire. Solitude, de toute façon, intermittente.

Entrons donc dans cette tour où Montaigne ne séjournera un peu durablement qu'à la fin de sa vie. Au rez-de-chaussée se trouve la chapelle. Dans l'enfeu, une peinture à la détrempe vient d'être restaurée. Saint Michel y combat le dragon sous deux écus où se voient les armes du seigneur entourées du collier de l'ordre. Comment ne pas penser à l'histoire de la vieille que raconte Bonaventure des Périers, ainsi évoquée dans les *Essais* : « A la vérité, et ne crains point de l'avouer, je porterois facilement au besoing, une chandelle à Saint Michel, l'autre à son serpent, suivant le dessein de la vieille »²⁰ ? Quant aux armes, qui font alors sa fierté de noble récent, voire de parvenu, leur importance lui apparaîtra moins grande avec le temps, même s'il ne manque pas de les décrire : « Les armoiries n'ont de seurté, non plus que les surnoms. Je porte d'azur semé de trefles d'or, à une pate de Lyon de mesme, armée de gueules, mise en face. Quel privilege a cette figure, pour demeurer particulièrement en ma maison ? un gendre la transportera en une autre famille ; quelque chetif acheteur en fera ses premieres armes : il n'est chose où il se rencontre plus de mutation et de confusion. »²¹ Il sait, dit-il ailleurs en pensant au jeu de cartes, qu'il n'est guère qu'« escuyer de trefles »²². Reçu en 1571²³, le collier de Saint-Michel lui apparaîtra de même un jour comme une distinction sans grande valeur, tant elle est largement distribuée, galvaudée même. Pourtant, ces armes et ce collier, on les retrouve aux divers étages de la tour. Entre le moment où Montaigne les a fait peindre et celui où il les considère sans complaisance, l'entreprise d'écriture a pu contribuer à opérer, chez celui qui s'y était engagé, un détachement progressif.

Le passage par le premier étage, une pièce à grande cheminée qui communique avec la coupole de la chapelle par un escalier minuscule, permet d'évoquer cette tradition qui veut que ce soit là où Montaigne mourut, se soulevant péniblement au moment où, en bas, le prêtre qui célébrait la messe élevait le *Corpus Domini*. C'est du moins ce que rapporte Estienne Pasquier, à distance²⁴. Dans cette chambre, l'auteur précise en tout cas, mais seulement après 1588, qu'il « couche souvent, pour estre seul »²⁵. Dès 1588, il confiait déjà au lecteur ces détails : « J'ayme à coucher dur, et seul ; voire sans femme, à la royalle : un peu bien couvert. On ne bassine jamais mon lict ; mais depuis la vieillesse, on me donne quand j'en ay besoing, des draps, à eschauffer les pieds et l'estomach. »²⁶

C'est au troisième étage (pour lui, le second) que se trouvait la « librairie », lieu privilégié de la lecture, de l'écriture avec ou sans dictée, de l'exercice du jugement, de la rêverie et du plaisir d'échapper, ne serait-ce qu'un moment, à toute contrainte, pour se recueillir en soi-même et se faire un peu « la cour » : « La figure en est ronde, et n'a de plat, que ce qu'il faut à ma table et à mon siege : et vient m'offrant en se courbant, d'une veue, tous mes livres, rengez sur des pulpitres à cinq degrez tout à l'environ. Elle a trois veues de riche et libre prospect, et seize pas de vuide en diametre [...] C'est là mon siege. J'essaye à m'en rendre la domination pure. »²⁷ Aux alentours de

²⁰ *E.*, III, 1, p. 832.

²¹ *E.*, II, 37, p. 796.

²² *E.*, III, 12, p. 1112.

²³ Voir *Ephemeris historica*, *op. cit.*, à la page du 28 octobre.

²⁴ Dans une lettre du tout début du XVII^e siècle reproduite par Olivier Millet, *La première réception des Essais de Montaigne (1580-1640)*, Paris, H. Champion, 1995, p. 143-149.

²⁵ *E.*, III, 4, p. 870.

²⁶ *E.*, III, 13, p. 1145.

²⁷ *E.*, III, 3, p. 870.

1800, les visiteurs pouvaient encore voir le meuble de bibliothèque dont la frise déroulait une longue inscription de dédicace à La Boétie, cet incomparable ami qui avait légué la plupart de ses livres à Montaigne et dont les *Essais*, non sans ambiguïté, transforment la personne en icône alors même qu'ils permettent, je crois, d'en faire le deuil²⁸.

Les livres ont disparu. Certains se trouvent dans les bibliothèques de Bordeaux et de Libourne, d'autres à la Bibliothèque nationale de France, d'autres encore à Cambridge, légués par la famille du collectionneur Gilbert de Botton et présentés depuis le mois de septembre 2008 dans une exposition qui permet de voir, entre autres ouvrages, le célèbre *Lucrece* annoté²⁹. Ces livres couvraient les murs. Avec un peu d'imagination ou avec l'aide de la visite virtuelle qu'offre aujourd'hui le site d'Ausonius³⁰, on peut les y replacer. On comprendra mieux ainsi telle phrase des *Essais* où Montaigne dit à propos de son « commerce » avec les livres : « J'estudiai jeune pour l'ostentation ; depuis, un peu pour m'assagir : à cette heure pour m'esbattre : jamais pour le quest³¹. Une humeur vaine et despensiere que j'avois, apres cette sorte de meuble : non pour en prouvoir seulement mon besoing, mais de trois pas au dela, pour m'en tapisser et parer : je l'ay pieça [*i.e.* depuis longtemps] abandonnée. »³² Cette exigence progressive d'authenticité devait sans doute quelque chose au travail d'écriture par lequel Montaigne avait enrôlé, enroulé les textes d'autrui dans son propre discours d'essai.

Le désir d'ostentation cependant, encore bien vivant vers 1571, se manifeste aussi par les nombreuses sentences peintes au plafond, sur deux poutres maîtresses et quarante-huit solives, dont plusieurs sont en quelque sorte des palimpsestes, une couche inférieure d'inscriptions ayant été badigeonnée et remplacée par une seconde³³. La plus ancienne accorde une belle place au grec, comme pour signaler, et d'abord à soi-même, que l'ancre est celui d'un humaniste, familier d'Erasmus, des Tragiques, de Stobée, des poètes. Avant 1580, date de la publication des premiers *Essais*, d'autres textes, surtout tirés de l'Écclésiaste, se sont substitués aux premiers, installant une sorte de dialogue avec les textes pyrrhoniens déjà en place, trouvés dans Sextus Empiricus et Diogène Laërce.

Il n'est pas impossible que l'« Apologie de Raimond de Sebonde » (titre de 1595) doive quelque chose, dans ses pages centrales, à la contiguïté des deux types de textes au plafond de la « librairie »³⁴. Il est en tout cas certain que Montaigne a trouvé dans son ciel d'inscriptions, reproduites ou traduites, l'*incipit* d'au moins trois ou quatre chapitres, l'*explicit* d'au moins un chapitre, et surtout l'enchaînement de plusieurs citations, tel sur le papier qu'au plafond.

Il est enfin remarquable que chacune des trois travées s'achève sur une inscription peinte en sens inverse des autres et que les caractères des sentences de la première et de la troisième

²⁸ Tel n'était pas l'avis de mon ami Gérard Defaux, *Montaigne et le travail de l'amitié*, Orléans, Paradigme, 2001.

²⁹ Plus de mille annotations, en latin et grec, puis en français : voir A. Legros, édition des « Notes de lecture » à la suite des *Essais* de la nouvelle Pléiade, *op. cit.*, p. 1183-1250.

³⁰ Centre Ausonius, Maison de l'Archéologie, Université de Bordeaux III. Plate-forme 3D en cours d'élaboration.

³¹ Cf. *E.*, II, 17, p. 690 : « Je sçay en general le nom des arts, et ce dequoy ils traictent, mais rien au delà. Je feuillette les livres, je ne les estude pas : Ce qui m'en demeure, c'est chose que je ne reconnoy plus estre d'autrui : C'est cela seulement, dequoy mon jugement a faict son profit : les discours et les imaginations, dequoy il s'est imbu. »

³² *E.*, III, 3, p. 871.

³³ Soit, dans l'état actuel de ma recherche, quelque 65 sentences identifiées dans les deux couches et une dizaine d'autres seulement localisées. Voir *Essais sur poutres*, *op. cit.* et mon édition des « Sentences peintes et autres inscriptions de la bibliothèque de Montaigne », à la suite des *Essais* de la nouvelle Pléiade, *op. cit.*, p. 1311-1316.

³⁴ Voir A. Legros, « Colloque pour voix sceptiques et parole(s) divine(s) entre librairie et "Apologie" », in *L'écriture du scepticisme chez Montaigne*, éd. M.-L. Demonet et A. Legros, Genève, Droz, 2003, p. 39-62.

travées soient orientés en sens contraire, si bien que la *dispositio* de l'ensemble paraît mimer la circulation d'un corps, comme pour illustrer la fameuse déclaration déjà citée où « dicter », qui signifie aussi « composer », est à prendre de préférence dans son acception première et toujours actuelle : « Tantost je resve, tantost j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voicy. »³⁵ De cette promenade, de cette circulation, de ces va-et-vient, la disposition des sentences peintes apporte, à sa manière, le témoignage. L'homme qui y passait ou séjournait était rien moins qu'immobile. Aussi appréciait-il que sa bibliothèque ait « seize pas de vuide en diametre », précisant, toujours en même page : « Mon esprit ne va pas seul, comme si les jambes l'agitent ». Ecriture parlée, pensée stimulée, informée par le corps...

Ne quittons pas cette pièce sans évoquer le fameux verbe *Epékhō*, qu'on voit inscrit en lettres grecques sur une poutre, en bonne place, et qu'on retrouve comme devise d'une balance en équilibre sur le seul jeton au nom et armes de Montaigne qui ait été conservé³⁶. C'est, dit l'auteur de l'« Apologie », le mot favori des pyrthoniens. Il le traduit ainsi : « Je soustiens, je ne bouge »³⁷. Vocabulaire du jeu de paume, « soutenir » ou « tenir » étant, comme on sait, à l'origine du mot « tennis » : « tenez », dit celui qui engage, autrement dit « soutenez » mon service, et l'adversaire se tient prêt, sans bouger, à recevoir la balle et à la renvoyer. Or cette devise de Montaigne nous ramène à sa maison, à l'usage qu'il entend en faire au milieu des « troubles » civils : « C'est la retraite à me reposer des guerres. J'essaye de soustraire ce coing, à la tempeste publique, comme je fay un autre coing en mon ame. Nostre guerre a beau changer de formes, se multiplier et diversifier en nouveaux partis : pour moy je ne bouge. »³⁸ De la maison à l'âme, c'est tout un.

Passons enfin au « cabinet » adjacent, où le témoignage de quelques rares visiteurs aux alentours de 1800 nous permet de mieux appréhender les quelques vestiges de peintures murales encore perceptibles de nos jours. Ne retenons ici que deux ou trois convergences entre ce décor et les *Essais*³⁹. Ainsi de la longue inscription latine déjà évoquée, qui marque l'inauguration du nouveau décor et de l'installation du sieur de Montaigne en ces lieux, à 38 ans, pour une nouvelle vie en principe consacrée, loin de l'esclavage parlementaire, « à sa liberté, à sa tranquillité et à son loisir », *libertati suæ, tranquillitativæ et otio*⁴⁰.

C'est à peu près en ces termes que Montaigne parle de son entrée en retraite dans le chapitre « De l'oysiveté », l'un des tout premiers des *Essais* : « Dernierement que je me retiray chez moy, deliberé autant que je pourroy, ne me mesler d'autre chose, que de passer en repos, et à part, ce peu qui me reste de vie : il me sembloit ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit, que de le laisser en pleine oysiveté, s'entretenir soy-mesmes, et s'arrester et rasseoir en soy. »⁴¹ On connaît la suite : livré à lui-même, le « cheval échappé » est en proie à mille « chimeres et monstres fantasques. » Il décide alors de les « mettre en rolle », de les enregistrer. Ainsi naissent

³⁵ *E.*, III, 3, p. 869-870. Sur la « dictée » des *Essais*, voir George Hoffmann et A. Legros, « Secrétaire(s) », in *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, éd. P. Desan, Paris, H. Champion, 2007.

³⁶ Voir Marie-Luce Demonet, *A plaisir. Sémiotique et scepticisme chez Montaigne*, Orléans, Paradigme, 2002, p. 35-77.

³⁷ *E.*, II, 12, p. 532.

³⁸ *E.*, II, 15, p. 655.

³⁹ Pour plus de détails, voir *Essais sur poutres, op. cit.*, p. 141-150.

⁴⁰ Un programme où Sénèque et Lucrèce font bon ménage, et qui n'est pas sans rappeler Pétrarque, dont Montaigne connaissait au moins les poèmes (voir A. Legros, « Montaigne, Pétrarque, les moines et la retraite à trente-huit ans », in *Vie solitaire, vie civile [...]*, Colloque de Tours, CESR, 2004, sur l'Humanisme de Pétrarque à Alberti, éd. C. Trottmann et F. La Brasca, Paris, H. Champion, à paraître).

⁴¹ *E.*, I, 8, p. 54-55.

les *Essais*, comme antidote aux effets secondaires, néfastes, d'une oisiveté pourtant prometteuse, et bientôt comme registre de « crottesques » ou grotesques, autrement dit de « fantasies », telles qu'elles apparaissent à l'esprit sans préméditation ni assignation.

Ces grotesques, en l'occurrence des rinceaux habités d'oiseaux, des vases et quelque vestige de corps humain, on les voit encore sur l'une des parois, tout autour d'un cadre où figurait jadis une scène mythologique. Il faut relire ici le début du chapitre « De l'amitié », contemporain de ce moment où le simple registre est devenu livre à la faveur d'une rencontre, celle du travail d'un peintre : « Considerant la conduite de la besongne d'un peintre que j'ay, il m'a pris envie de l'ensuivre. Il choisit le plus bel endroit et milieu de chaque paroy, pour y loger un tableau élaboré de toute sa suffisance ; et le vuide tout au tour, il le remplit de crottesques : qui sont peintures fantasques, n'ayans grace qu'en la varieté et estrangeté. Que sont-ce icy aussi à la verité que crottesques et corps monstrueux, rappiecez de divers membres, sans certaine figure, n'ayants ordre, suite, ny proportion que fortuite ? »⁴²

Il faudrait encore rappeler que les vers d'Horace légendant un ex-voto de naufrage, juste au-dessus de la porte, se retrouvent dans les *Essais* de 1588, où ils servent d'illustration à un développement bien confidentiel sur la dégradation des capacités amoureuses⁴³... Et encore, *a contrario*, ce médaillon des amours de Mars et Vénus, à peu près lisible sous rayonnement ultraviolet, qui évoque la longue citation érotique des vers de Lucrèce décrivant ces amours, vers que Montaigne commente avec délectation, toujours dans « Sur des vers de Virgile », cet audacieux chapitre sur le vieillissement, le pouvoir fantastique de la poésie, les droits des femmes et les aléas de la sexualité⁴⁴.

Mais il faut maintenant sortir et s'éloigner, ne serait-ce que pour imaginer, sous la foi de telle ou telle gravure du XIX^e siècle, le campanile de la tour, là où jadis une cloche tintait pour signaler la présence d'une chapelle catholique en plein pays huguenot. Montaigne souligne cette singularité qui, à elle seule, montrerait dans quel respect ses voisins, même du camp adverse, le tenaient. Ce qu'il dit ailleurs de cette cloche permet de mieux comprendre que ce lieu dont il déclare pourtant, à la fin de sa vie, qu'il y passe « la plus part des jours de [s]a vie, et la plus part des heures du jour », il ne l'a longtemps occupé que par intervalles : « Je loge chez moy en une tour, où à la diane et à la retraite une fort grosse cloche sonne tous les jours l'Avé Maria. Ce tintamarre estonne [*i.e.* ébranle] ma tour mesme : et aux premiers jours me semblant insupportable, en peu de temps m'apprivoise de maniere que je l'oy sans offense [*i.e.* l'entends sans déplaisir], et souvent sans m'en esveiller. »⁴⁵ Tel est, dit-il encore, le sort des « voisins des clochiers » (une association de mots qu'on retrouvera chez Baudelaire⁴⁶).

* * *

⁴² *E.*, I, 27, p. 189.

⁴³ *Essais sur poutres, op. cit.*, p. 138-139. Cf. *E.*, III, 5, p. 934.

⁴⁴ *E.*, III, 5, en particulier p. 915.

⁴⁵ *E.*, I, 22, p. 112.

⁴⁶ Cf. Baudelaire, « Paysage », *Tableaux parisiens*, in *Les Fleurs du mal* : « Je veux, pour composer chastement mes églogues, / Coucher auprès du ciel, comme les astrologues, / Et, voisin des clochers, écouter en rêvant / Leurs hymnes solennels emportés par le vent. » Les vers suivants évoquent la vie de l'atelier, tout en bas. Juste avant de parler du vacarme de sa cloche, Montaigne avait convoqué, lui aussi, « marechaus, musniers, armuriers » et les bruits de leurs activités... Simple coïncidence ?

Cette cloche invite à conclure, mais en faisant, avec insistance, retour littéraire à ces *Essais* dont l'auteur affirme qu'il les a conçus ici, élaborés ici, rédigés ici. C'est au début du dernier chapitre de l'*editio princeps* : « Ce fagotage de tant de diverses pieces, se fait en ceste condition, que je n'y mets la main que lors qu'une trop lasche oysiveté me presse, et non ailleurs que chez moy. Ainsin il s'est basté à diverses poses et intervalles, comme les occasions me detiennent ailleurs par fois plusieurs moys. »⁴⁷ (*Mutatis mutandis*, on pense à Chateaubriand et à ses *Mémoires*, eux aussi « registre de durée »⁴⁸...) Faut-il mettre en doute la parole de Montaigne, comme le fait souvent la critique depuis son entrée, déjà ancienne, dans l'ère du soupçon ? La prendre au sérieux permettrait de comprendre pourquoi, en vingt ans, il n'a guère écrit qu'un millier de pages (cinquante pages par an, qui dit moins ?). Cela permettrait surtout de saisir un peu mieux le processus d'élaboration des *Essais*, qui tient à la fois de la thérapie, du jeu littéraire et de l'éthique⁴⁹.

Jusqu'au bout, même si, pour son Livre III, en 1588, il développe davantage ses thèmes dans des chapitres en général plus longs, Montaigne est resté fidèle à son projet de départ : se contenter, par hygiène mentale, d'enregistrer ses « fantasies » telles qu'elles se présentent au moment même où il pénètre dans sa « librairie », la mémoire occupée de ce qui s'est passé « dernièrement » ou l'esprit disponible à ce qui s'impose « presentement » : deux embrayeurs de prédilection, qui achemineront vers l'écriture toutes sortes d'occasions, telles qu'un fait divers de la contrée, une conversation, un jeu de société, un regard inopiné vers l'éloquent plafond, une anecdote trouvée dans un livre qu'il vient de feuilleter, ou encore une gravure qui l'illustre⁵⁰. Qu'importe le prétexte, tout est bon pour celui qui, ne voulant qu'exercer son jugement sur tous sujets, s'aperçoit un jour qu'il est devenu une sorte de « philosophe », mais d'un tout nouveau style, « philosophe impremedité et fortuit »⁵¹. « Je prends, dit-il, de la fortune le premier argument »⁵², et encore « Tout argument m'est également fertile. Je les prens sur une mouche. »⁵³

Tout fait donc mouche pour le « philosophe » Montaigne, de la « bataille de Dreux » (I, 45) à « un mot de Cæsar » (I, 53), en passant par une considération sur les « postes » (II, 22) ou les « poulces » (II, 26), une remarque sur l'inconfort des « coches » (III, 6), un adage sur la sexualité des « boîteux » (III, 11) ou l'assez fastidieux ouvrage d'un ecclésiastique catalan du siècle précédent (II, 12), ouvrage que son père l'avait fortement incité à traduire et dont Marguerite de Valois lui aurait demandé de faire l'« Apologie »... Autant de sujets qui se présentent alors à lui, dans leur diversité, parfois dans leur inanité. Ces sujets fournissent aux chapitres des titres *ne varietur*, par rencontre et non, comme on le lit parfois, par calcul visant à leurrer la censure, grâce à de prétendus titres-écrans, sur un contenu que la postérité seule jugera vraiment subversif,

⁴⁷ *E.*, II, 37, p. 796.

⁴⁸ *E.*, II, 18, p. 704 : « Ay-je perdu mon temps, de m'estre rendu compte de moy, si continuellement ; si curieusement ? Car ceux qui se repassent par fantasie seulement, et par langue, quelque heure, ne s'examinent pas si primement, ny ne se penetrent, comme celuy, qui en fait son estude, son ouvrage, et son mestier : qui s'engage à un registre de durée, de toute sa foy, de toute sa force. » Cf. Chateaubriand, « Avant-propos » des *Mémoires d'outre-tombe* (pluralité des lieux d'écriture exceptée) : « Ces *Mémoires* ont été composées à différentes dates et en différents pays [...] Les formes changeantes de ma vie sont ainsi entrées les unes dans les autres » (Librairie générale française, 1973, p. 36).

⁴⁹ Voir A. Legros, « Genèse d'un philosophe », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, VIII^e Série, N° 41-42, Janvier-Juin 2006, p. 49-77. Je résume ici la thèse de cet article, dont les annexes fournissent, pour chaque chapitre, un essai de justification.

⁵⁰ Voir A. Legros, « Pour illustrer Montaigne : trois gravures à l'essai », *Journal de la Renaissance*, IV, 2006, p. 249-264.

⁵¹ *E.*, II, 12, p. 578.

⁵² *E.*, I, 50, p. 321.

parfois au prix d'anachronismes, voire de contresens.

Les titres des chapitres font penser aux noms des fichiers de nos modernes traitements de textes, les uns promis à de copieux développements, les autres restant pour ainsi dire en attente, en souffrance, presque morts-nés. A cette façon de procéder nous devons, à côté de chapitres occupant des dizaines de pages, et même, comme l'« Apologie », près de 200 pages, quelques chapitres d'une demi-page ou d'une page. Il n'est pas pertinent, me semble-t-il, de voir là une proposition concertée, une attention particulière à une *dispositio* qui serait pour le moins extravagante. Montaigne nous le dit haut et fort : il n'est pas « faiseur de livres », tout au plus dresseur de « rôle », « contre-rôle » ou « registre », sur le modèle des marchands, de leurs grands livres ouverts, et sur celui des apprentis-cuisiniers : « En fin, toute ceste fricassée que je barbouille ici, n'est qu'un registre des essais de ma vie »⁵⁴. Registre, liste, catalogue non raisonné : chronologie et discontinuité.

Disons plus : c'est dans la mesure où les titres d'origine ont été gardés, témoins précieux des commencements, vrais déclencheurs d'écriture, et quand bien même les premiers mots qui se sont présentés ont été par la suite déplacés ou insérés dans un nouveau développement par un auteur qui souvent se relit et ajoute à son texte, et c'est aussi dans la mesure où l'ordre même des chapitres a été conservé tel qu'à l'origine, que Montaigne, par le biais d'une écriture au départ thérapeutique, est devenu cette « nouvelle figure » de philosophe, dont la philosophie d'école ne sait pas toujours que faire, sauf à délaissier des chapitres comme « D'un défaut de nos polices » ou « De trois bonnes femmes » pour ne s'intéresser qu'aux seuls chapitres estimés substantiels : (une douzaine tout au plus, souvent moins, parfois un seul (II, 12).

Ce qui intéressait d'abord Montaigne, c'était, en se relisant, de mesurer son « progrès », entendu non comme amélioration ou assagissement, mais comme évolution, sans autre jugement de valeur : « Je veux représenter le progrès de mes humeurs, et qu'on voye chascune pièce en sa naissance. Je prendrais plaisir d'avoir commencé plutôt, et à reconnaître le train de mes mutations. »⁵⁵ Pour ce faire, il paraît s'être fixé une règle : n'écrire que chez lui, donc par intermittence, sur ce qui se présente alors à son esprit, quoi que ce soit, sans dessein préétabli, et conserver, à partir des idées ou images qui lui viennent, les titres d'origine, même lorsque sa pensée a fini, surtout au fil du temps, par déborder largement ce cadre. Et jusqu'à contredire parfois l'intention primitive quand, par exemple, après avoir annoncé la défense de Sebond, il en ruine de fait les soubassements rationnels, ou encore quand il passe du procès trivial des « cochons » à celui de la brutale et tragique conquête du Nouveau Monde, sujet d'une tout autre portée. A terme, mais seulement à terme, ce constat : « Les noms de mes chapitres n'en embrassent pas toujours la matière : souvent ils la denotent seulement, par quelque marque. »⁵⁶

Une telle règle implique l'élection d'un lieu. Ce fut, pour Montaigne, la « librairie » de sa tour où, dans l'intimité de feu La Boétie, sous la polyphonie des textes du plafond peint, il s'était aventuré dans le monde de l'écriture. Pas d'*Essais*, donc, sans « librairie », ce « giron », cet « ouvroir » de potentielle littérature. Tel fut le rôle principal que Montaigne assigna au « coin » préféré de sa maison, cet espace de sérénité qu'il avait su se réserver, alors qu'il était, selon ses

⁵³ *E.*, III, 5, p. 919.

⁵⁴ *E.*, III, 13, p. 1126.

⁵⁵ *E.*, II, 37, p. 796.

propres termes, « assis dans le moiau de tout le trouble des guerres civiles de France. »⁵⁷ Il y a appris à se constituer ce qu'il appelle, dans un langage commercial hérité de ses aïeux, son « arriere-boutique »⁵⁸, disposition à la fois matérielle et mentale, état d'esprit transportable à Bordeaux, à Paris, à Bâle ou à Rome, à la campagne comme à la ville, et jusque dans la vie civile et ses obligations, là où elle constituait un remarquable garde-fou contre l'engouement, l'agitation et le fanatisme en ces temps de dogmatisme, d'exaltation et de violence.

Alain Legros

Centre d'études supérieures de la Renaissance, Tours

⁵⁶ *E.*, III, 9, p. 1040.

⁵⁷ *E.*, II, 6, p. 391.

⁵⁸ *E.*, I, 38, p. 245 : « Il se faut reserver une arriereboutique, toute nostre, toute franche, en laquelle nous establissions nostre vraye liberté et principale retraicte et solitude. En cette-cy faut-il prendre nostre ordinaire entretien, de nous à nous mesmes, et si privé, que nulle accointance ou communication de chose estrangere y trouve place ».